

La place de l'auteur dans la poésie.

HELYE Laurent

La place de l'auteur dans la poésie

Sommaire

L'auteur.

a- Historique de cette notion.	3
b- Tentatives de déconstruction de cette notion	4
c- Le concept du « nom-d'auteur »	5
d- La « fonction-auteur ».....	6
e- La place de l'auteur dans la poésie contemporaine.	8

Bibliographie.

L'auteur.

a- Historique de cette notion.

. L'auteur a, depuis toujours, influencé les jugements par le regard, ou la lecture des individus qui côtoient les œuvres de celui-ci. Nous allons voir en quoi cette notion, à l'histoire riche, influence le spectateur, le regardeur dans son appréhension de l'œuvre et en quoi, cette notion est très difficile à annihiler.

Étymologiquement, ce nom est formé à partir d'un mot latin : auctor, qui signifie « celui qui pousse à agir ». Mot qui provient du verbe « augeo, augere » qui signifie « faire croître, développer ». D'après son étymologie, ce mot désigne « celui qui est à l'origine de quelque chose ». Il est utilisé dans le langage courant, comme :

- a) une personne qui est la cause première d'une chose, son initiateur ou son responsable.
- b) une personne qui a fait un ou plusieurs ouvrages de littérature.

La notion d'auteur n'a pas toujours existé. C'est une notion qui a émergé doucement, avant de s'établir, entre les Lumières et le romantisme. Il n'y avait pas d'auteur en Grèce et au Moyen Âge, car l'autorité¹ provenait des ou du Dieu. L'influence ou le jugement lors de la réception d'une œuvre se faisait toujours sous et au nom de Dieu. (Au Moyen Âge le terme auctor désigne seulement celui qui a de l'autorité. Tous les écrivains ne sont pas des auctors. Il y avait deux sortes d'écrivains, sacré ou profane, l'un émanait de Dieu, l'autre de l'humain. Et c'est par l'observation des rapports de l'auteur divin et de l'auteur humain dans les textes sacrés que l'on a pu distinguer l'homme, avec ses défauts, et l'écrivain, l'auteur, avec ses qualités littéraires. C'est grâce à cette observation, que la différence entre auteurs profanes et auteur sacrés,

¹ Je parle ici de l'autorité dans le sens du crédit, de l'influence.

disparaît². Puis à la Renaissance l'auteur devient plus distinct, ceci est dû également à l'apparition de l'imprimerie ; mais il n'est toujours pas reconnu en droit. Il a acquis un statut juridique à la fin du 18^e siècle. Les 17^e et le 18^e siècles ont jeté les bases de l'autonomie de la littérature, par la fondation des institutions : création des académies, développement du commerce des œuvres, élaboration du droit des auteurs, etc. La littérature a acquis une importance très grande dans la société depuis le milieu du 19^e siècle, entre 1830 et 1850. On peut ainsi voir un véritable sacre de l'écrivain au 19^{ème} siècle, et de ce qui va en découler, le jugement d'une œuvre selon le vécu de l'auteur. Ceci est dû à l'héritage des lumières, à l'image du philosophe. Foucault prétend que : « La notion d'auteur constitue le moment fort de l'individualisation dans l'histoire des idées. ». L'auteur qui est déjà l'individu par excellence devient également le modèle de l'individu. Il y a donc une indépendance de la littérature vis-à-vis de l'autorité de la religion et une indépendance de l'homme qui écrit du Dieu absolu. L'écrivain œuvre alors pour une émancipation intellectuelle. Nos notions modernes de littérature sont celles qui se sont formées entre 1750 et 1850. La notion d'auteur est comme celle que nous concevons actuellement. À la révolution il y a la reconnaissance des droits d'auteur, procédant naturellement de la création intellectuelle. (Le droit de représentation sera reconnu par décrets de janvier 1791, le droit de reproduction en 1793.) La loi actuellement article 1957, (L. 111-1) : « L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. ». La tradition du droit d'auteur au 21^{ème} siècle s'est maintenu comme les codes du bien intellectuel, dont les articles fondamentaux restent accordés avec les idées des Lumières.³

² On doit cette analyse à Pétrarque, érudit, poète et humaniste italien

³ Ce résumé historique à était influencé par la quatrième leçon d'Antoine Compagnon sur la généalogie de l'autorité. <http://www.fabula.org/compagnon/auteur.php> [21/12/2015]

b- Tentative de déconstruction de cette notion

Pourtant un nouveau langage, impersonnel est peu à peu revendiqué au sein de la littérature. Une tentative de détachement du cordon ombilical qui relie le texte à son auteur. Notamment par Baudelaire, Mallarmé, Valéry, Proust, le surréalisme, puis la linguistique. Barthes nous dit dans *La mort de l'auteur*, « l'auteur n'est jamais rien de plus que celui qui écrit, tout comme « je » n'est autre que celui qui dit je ». Barthes cite un exemple de Balzac du texte *Sarrasine* où il se demande qui parle dans le texte. Par cet exemple il montre que l'écrivain est neutre dans sa plasticité, typographie, toujours les mêmes mots, oblique, noir et blanc. Dans la forme, neutre. L'auteur est inconnu, du à la forme que prend l'écriture, une tentative d'écriture blanche. L'écriture contemporaine, n'a aucune recherche autre que le symbole, le signifiant, sans le signifié. Nous allons montrer cette perte de l'auteur au sein de la poésie. Chez Baudelaire on va voir une réponse au sujet romantique. Ses poèmes ne sont plus les sentiments d'un sujet qui écrit. « Avec Baudelaire commence la dépersonnalisation de la poésie moderne. La poésie ne jaillit plus d'une unité qui s'instaure entre la poésie et un sujet donné. »⁴. Baudelaire dira également « les larmes ? Sans doute mais à condition qu'elles ne viennent pas du cœur » Il se refuse aux ivresses du cœur. Pour lui c'est un véritable pouvoir que de neutraliser le sentiment individuel. Quand Foucault dit de l'écriture contemporaine qu'elle est un jeu de signes ordonné moins à son contenu signifié qu'à la nature même du signifiant. Rimbaud correspond à cette intention. Pour Friedrich, les poèmes de Rimbaud sont capables de mettre en œuvre la mélodie la plus fascinante par les allitérations, le rythme. Le « je » employé par Rimbaud ne permet pas non plus de comprendre la personnalité de l'auteur ce qui lui laisse également une liberté d'exécution du poème. Les poèmes ont peu de signifié et ne renvoient généralement à aucune réalité. Ils sont une suite de signifiants. Enfin, l'auteur, pour Mallarmé, doit s'effacer du texte. La littérature moderne a vu peu à peu cet effacement de l'auteur, depuis Mallarmé par opposition à l'intériorité et à l'expressivité d'un sujet dans l'art moderne, recherchée

⁴ FRIEDRICH, Hugo. *Structure de la poésie moderne*. Le Livre de poche. Paris, 1999.

notamment dans le romantisme. Barthes nous dit de Mallarmé que : « sa poésie doit être accomplie avec une impersonnalité préalable à l'écriture. » Il faut, pour lui, supprimer l'auteur pour laisser place à l'écriture et ainsi au lecteur. Mallarmé tente de changer l'écriture par sa matérialité. C'est le langage ou l'écriture qui parle, pas l'auteur. Sa poésie n'est pas un sujet qui s'exprime, c'est une spatialisation du poème sur la surface de la page. C'est à l'intérieur de la langue que la poétique se fait. Le poème est l'expression sur la langue elle-même. Les caractères se déploient dans l'espace. *Un Coup de dés n'abolira jamais le hasard* est le premier poème typographique de la littérature, première phase de la poésie visuelle⁵. Barthes énumère encore certains autres acteurs de cette déconstruction. Paul Valéry est contre la psychologie du moi, se moque de la notion d'auteur, il la rend ridicule. Pour lui l'intériorité est une superstition romantique puérole. Dans la poésie surréaliste on trouble le système du langage en jouant avec. Ils désacralisent également l'auteur par les multiples auteurs ou par la volonté de la non-intention.⁶ Mais toutes ces tentatives ne suffiront pas car l'auteur façonne sa vision de l'auteur, et, donc par sa singularité, son œuvre peut être soumise au jugement.

c- Le concept du « nom-d'auteur »

Mais intéressons nous maintenant au développement de Michel Foucault. En commençant par faire allusion au « nom d'auteur ». Il est un nom propre. Mais il est un nom propre qui ne permet pas une référence pure et simple. Il possède d'autres fonctions qu'indicatrices. Le « nom d'auteur » définit une série de pensées, d'écrits. Quand on dit Aristote, on emploie un mot qui est l'équivalent d'une série de descriptions définies. Le « nom d'auteur » se situe entre la désignation et la description. Le lien du nom propre avec l'individu nommé et le lien du nom d'auteur avec ce qu'il nomme ne sont pas pareils. Exemple: Si on dit que Raymond Duchlet

⁵ On peut également citer les calligrammes de Guillaume Apollinaire et le spatialisme de Pierre Garnier.

⁶ Nous parlons ici du cadavre exquis, de l'écriture automatique, auteurs multiples ou écriture non intentionnelle.

n'existe pas, on dit que personne ne porte le nom de Raymond Duchlet. Si on dit qu'Alexandre Dumas n'existe pas, cela veut dire que plusieurs noms ont été confondus sous un seul nom ou que l'auteur véritable n'a aucun trait rapporté traditionnellement à Alexandre Dumas. Il n'est évidemment pas pareil de dire que Raymond Duchlet s'appelait en fait Francis Helye, et que Ricardo Reis s'appelait en fait, Fernando Pessoa. Ou que Pierre Ménard n'est autre que Borgès. Ces différences tiennent du fait qu'un « nom d'auteur » n'est pas simplement un élément dans un discours qui peut être sujet, ou complément, remplacé par un pronom, etc. Il exerce sur le discours un certain rôle. Comme nous le dit Foucault, le nom d'auteur « assure une fonction classificatoire, un tel nom permet de regrouper un certain nombre de textes. Et mettre sous un même nom plusieurs textes signifie qu'on établissait entre eux un rapport d'homogénéité ou de filiation, voire d'authentification des uns et des autres. » Le « nom d'auteur » caractérise également un mode d'être du discours. Forme également de légitimité d'un discours, ceci a été écrit par un tel indique que le discours n'est pas une parole quotidienne, qui flotte, aussitôt consommable, mais qu'il s'agit plutôt d'une parole qui doit être reçue sur un certain mode dans une culture donnée et recevoir un certain statut. Le « nom d'auteur » délimite et cadre un texte, en manifeste le mode d'être. Le « nom d'auteur » n'est pas dans l'état civil des hommes, il n'est pas dans la fiction de l'œuvre, il est dans la séparation qui établit un groupe de discours et son mode d'être⁷. « Un texte anonyme dans la rue aura un rédacteur pas un auteur, la fonction du nom d'auteur est aussi une caractéristique du mode d'existence, de circulation et de fonctionnement de certain discours à l'intérieur d'une société. »⁸

⁷ Nous parlons ici de l'intention de l'auteur sur le texte.

⁸ FOUCAULT, Michel. Qu'est-ce qu'un auteur ? (Conférence du 22 février 1969) . *Le Bulletin de la société Française de Philosophie*, 1969, Juillet-Septembre, numéro 3, p. 73 -104.

d- La « fonction-auteur ».

Foucault reconnaît quatre caractères spécifiques de cette fonction-auteur lorsqu'il y en a une⁹. Premièrement, la fonction-auteur permet d'être un objet d'appropriation, c'est une forme de propriété. Foucault nous dit que les écrits, textes, discours ont commencé à avoir un auteur dans la mesure où l'auteur pouvait être jugé, puni, comme une désignation d'un coupable, donc au moment où les discours pouvaient être transgressifs. Ce qui veut dire que la responsabilité pénale aurait donc précédé la propriété juridique. Le discours à l'origine dans notre culture, n'était pas un produit mais un acte, il pouvait être blasphématoire, illégal ou profane. Lorsque les discours ont été protégés comme des biens à la fin du 18^{ème}, au début 19^{ème}, où on a instauré un régime de propriété pour les textes, édité des règles sur les droits d'auteur, des rapports éditeur-auteur, droit de reproduction, etc. Foucault fait la déduction suivante, comme quoi la transgression est devenue une règle dans la littérature moderne, comme si, après l'institution de la propriété, un danger de l'écriture devait être restauré. La fonction auteur est également relative aux genres discursifs et aux époques historiques. Elle n'est pas universelle : ainsi les textes littéraires, avant l'époque moderne, ont été longtemps reçus, sans nom d'auteur et dans l'anonymat, leur ancienneté suffisait alors que, désormais, il est indispensable d'avoir un nom d'auteur, la fonction-auteur joue un rôle important dans la littérature. Selon Foucault, les textes littéraires modernes, datant d'entre les Lumières et le romantisme, sont impensables sans nom d'auteur. Foucault nous dit : « L'anonymat littéraire ne nous est pas supportable, nous ne l'acceptons qu'à titre d'énigme. »¹⁰ Alors qu'en science le nom d'auteur qui était indispensable pour valider une théorie à l'époque, n'est désormais plus nécessaire pour la validation d'un texte. La science se suffit à elle-même comme autorité. La fonction-auteur est une construction. La construction d'un être. La fonction-auteur est l'aboutissement d'une construction d'un

⁹ S'il n'y a pas de fonction-auteur dans un discours, les formes grammaticales changent et renvoient au locuteur direct ainsi qu'aux coordonnées spatio-temporelles de son discours.

¹⁰ FOUCAULT, Michel. Qu'est-ce qu'un auteur ? (Conférence du 22 février 1969) . *Le Bulletin de la société Française de Philosophie*, 1969, Juillet-Septembre, numéro 3, p. 73 -104.

certain être de raison qu'on appelle auteur à qui on tente d'accorder un statut réaliste. On pense que l'auteur se situe dans l'individu, c'est un pouvoir créateur profond en lui, le lieu originaire de l'écriture. Mais en fait ce qui dans l'individu est l'auteur, c'est sa pratique. La fonction auteur permet à la critique de le juger. La fonction auteur ne renvoie pas à l'individu réel mais à une figure de l'auteur dans le texte. Tous discours portent des signes qui renvoient à son locuteur : pronoms personnels, adverbes de temps, etc. Dans le discours, sans la fonction auteur, ces signes renvoient à l'individu réel et au temps et lieu actuel de l'énonciation. S'il y a un auteur, par exemple dans un roman à la première personne : ces mêmes signes ne renvoient plus à un individu réel mais à un alter ego, à une figure de l'auteur dans le texte, non à l'auteur réel qui se trouve hors du texte. Foucault dit : « l'emploi du pronom personnel « je », présent de l'indicatif, ne renvoie jamais exactement à l'écrivain, ni au moment où il écrit, ni au geste de son écriture. Mais renvoie à « un alter égo »¹¹ dont la distance vis-à-vis de l'écrivain est plus ou moins grande et varie au cours de l'œuvre. L'auteur n'est ni du côté de l'écrivain réel, ni du côté du locuteur fictif. La fonction-auteur se situe dans la distance entre l'alter-égo et l'écrivain. Il limite l'appropriation du texte par le lecteur. Il emprisonne le texte et l'encadre. Du fait, le lecteur va lire un texte et tenter de le comprendre en pensant à celui qu'il l'a écrit plus qu'au texte lui-même. Un discours anonyme apporte un intérêt pour le discours même plus important que si on ne cesse de le comparer à un éventuel auteur. Cela rejoint la pensée de Mallarmé, supprimer l'auteur au profit de l'écriture, du discours et ainsi rendre sa place au lecteur. « L'unité d'un texte n'est pas dans son origine mais dans sa destination ».

¹¹ Ibid

e- La place de l'auteur dans la poésie contemporaine.

Intéressons-nous maintenant à la place de l'auteur au sein de la poésie contemporaine, du retour à l'oralité. On a tendance à dire qu'il y aurait un retour à l'auteur dans la mesure où c'est l'auteur lui-même qui lit ses propres textes et qu'ils ne sont plus enfermés dans les livres comme peut l'exclamer Bernard Heideick. C'est ce que dira Christian Prigent également. Étrangement, de nos jours les gens ne feuillentent plus de poésie, ils en entendent. S'il y a un retour à l'auteur, il n'est pas dans le texte et dans ses signifiés. (Bien que parfois, on puisse retrouver des semblants de sujet lyrique dans certaines poésies contemporaines). Le retour à l'auteur se fait par un retour à l'oralité, par les lectures publiques, sorte de néo oralité dans laquelle le poème se transmet par le corps de l'auteur. L'auteur reprend donc par sa présence, une place importante et assumée, près à la critique. C'est un présent-instant du poème par un esprit-corps du poète, de la même manière que la musique, le poème est interprété. L'auteur ne devient plus qu'un simple moyen de classification de livres, il devient le médium, par son corps, d'une intention, d'une direction, d'une façon d'appréhender son poème. Comme le dit Jean Pierre Depétris, la manière d'appréhender la poésie contemporaine, c'est cette volonté de mettre l'élocution dans l'instant réel, en faire une action, un geste et non pas l'inverse, de mettre un instant dans une élocution qui a la possibilité d'être lu plus tard. Pour lui, la rencontre avec la voix de l'auteur permet de mieux appréhender le texte, savoir comment le lire. Mettre en chair cette poésie, c'est aussi la rendre sensible. En effet, la poésie contemporaine veut réintroduire le sensible en concurrence à l'intelligible archivistique de l'académisme, par une recherche d'harmonie entre le corps et le verbe, qui se fait par la corporalisation de l'auteur. Il y a donc un retour à l'auteur, mais qui est différent, car il passe par la diction de son poème et non pas par les signifiés de son poème ce qui ne retire en rien le travail du jugement sur l'écriture et de la réception du texte, même oralement, entendu par le spectateur.

Je termine ce dossier par un poème de Charles Pennequin qui je trouve, résume

bien cette position de l'auteur, toujours condamné au jugement, dans la poésie contemporaine :

« Moi je ne suis pas mon auteur. Je suis un menotté. Men auteur. Je menotte pas pourtant. J'ai mon auteur. Il sent. Mon auteur sent de partout. Il sort de là. Il sort d'ici, et de partout. Mon auteur mène. Et il m'évite. Il m'évite vite de moi mon hauteur. C'est lui qui m'a mené ici. Il m'a amené au moi d'ici. Moi noté bas. Tout en bas de lui. Comme une note de bas de page. Un renvoi. Un petit rot en moi. Je me mettais à me noter en rond. Je notulais. J'aurais pu me tuer. Car tout en lui qui m'ôtait. Et je suis morte. Je me suis morte au mort. Je mortais moi dedans. Dans le tout bas du bas. Je m'envoyais bouler là-dedans. J'étais comme envoyé spécial. Mon envoyé boulé spécial. Et je m'aimais comme ça. En mortant moi. En ôtant moi. Autant pour moi. » Charles Pennequin, extrait de « Poubelle la vie », texte théorico-poétique. Ce poème lu en public, donc mis en chair par l'écrivain, est un poème muni d'assonances et d'allitérations, donc d'une position très importante des signifiants au sein du poème. Avec tout de même le sentiment, d'une tentative de libération, dans la mesure où on voit que Charles Pennequin essayait d'échapper à cette construction intérieure de l'individu, à cette image de l'auteur, qui ne souffre plus, mais qui écrit ces propres assonances.

Références bibliographiques

BARTHES, Roland. The Death of the autor. *Aspen Magazine The Minimalism Issue*, 1967, numéro 5,6.

FOUCAULT, Michel. Qu'est-ce qu'un auteur ? (Conférence du 22 février 1969) . *Le Bulletin de la société Française de Philosophie*, 1969, Juillet-Septembre, numéro 3, p. 73 -104.

FRIEDRICH, Hugo. *Structure de la poésie moderne*. Le Livre de poche. Paris, 1999, 310 p.

Webographie

COMPAGNON Antoine. Introduction : mort et résurrection de l'auteur. *Fabula* **[en ligne]**.
Disponible sur : <http://www.fabula.org/compagnon/auteur1.php> (Consulté le 31/03/2014)

LIBR-CRITIQUE La littérature sous toutes ses formes. Charles Pennequin **[en ligne]**.
Disponible sur <http://www.t-pas-net.com/libr-critique/texte-poubelle-la-vie-de-charles-pennequin/>

coolLibri.com

IMPRIMÉ EN FRANCE
Achevé d'imprimer en février 2025
chez Messages SAS
111, rue Nicolas Vauquelin - 31100 Toulouse
05 31 61 60 42
www.coollibri.com

